

COMMISSION TECHNIQUE

FEMININES

DETECTION DES JEUNES U13F (Joueuses nées en 2013) « RASSEMBLEMENT DEPARTEMENTAL N° 2 »

LIEU: AMIENS

STADE DE LA FACULTE DES SPORTS UPJV – Allée Paschal Grousset

Surface de jeu : synthétique

MERCREDI 29 OCTOBRE 2025 de 14H à 16H

HORAIRE RDV: 13H45

LISTE DES JOUEUSES U13F CONVOQUEES

Nom	Prénom	Club(nom)		
LAJEUNESSE	SIHEM	A. ANCIENS ELEVES BRAY S/SOMME		
BALEUR	ROBYNE TAYLOR	A. DE FOOTBALL D'AMIENS		
DUPUICH	CLEA	A.S. CERISY		
RANVIN	LOUANE	A.S. CERISY		
LEROY	JADE	A.S. DU PAYS NESLOIS		
GRIFFON	LOLA	A.S. DU PAYS NESLOIS		
PEUVION	LAURINE	A.S. MUNICIPALE RIVERY		
DIMPRE	EMMA	A.S. VILLERS BRETONNEUX		
BOULANGER	NOELINE	AM. ANCIENS ELEVES CHAULNES		
JAROSINSKI	CLEMENTINE	AM. ANCIENS ELEVES CHAULNES		
VILLAIN TERNISIEN	JEANNE	AM. ANCIENS ELEVES CHAULNES		
LECLERCQ	LOLA	AM. ANCIENS ELEVES CHAULNES		
GHOUNIMI	HIND	AMIENS F.C.		
DUVAL	CAPUCINE	AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL		
LEROUX	SIRENA	AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL		
ANDASMAS	LAIYNA	AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL		
THOMAIDIS	LUCIE	AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL		
BLERIOT TATTEBAUT	TIMEA	AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL		
VEIGA	HANA	AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL		
HUARD	MANON	AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL		
DINE	ELMAS	AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL		
DAMAY	LOUISE	ASSOCIATION SPORTIVE VISMES-MAISNIERES		
HOORELBEKE	SOLENE	ASSOCIATION SPORTIVE VISMES-MAISNIERES		
CAYEUX	LYA	ASSOCIATION SPORTIVE VISMES-MAISNIERES		
LE GALL	ELISA	AVENIR DE L'ETOILE		
WALLET	EMMA	C.S. CRECY EN PONTHIEU		
MOISAN	LOUANE	CANDAS ABC2F		

LEGLEY PAEZ REQUENA	LEAH	E.S. CHEMINOTS LONGUEAU	
LOMBARD	ZOE	E.S. CHEMINOTS LONGUEAU	
FEUILLETTE	INES	E.S. CHEMINOTS LONGUEAU	
GHYS	MAYALINE	ENT. LE TITRE-SAILLY FLIBEAUCOUR	
VAILLANT DA SILVA	NAIAH	ENT.S. CAGNY	
HURET	YELINA	ENT.S. HARONDEL	
DANTIN	MAEVA	ESP.S. PIGEONNIER AMIENS	
NOBLESSE	EMMY	ET. S. DES DEUX VALLEES	
ROUANET	PAULINE	F.C. GROUCHES LUCHUEL	
GRENON	LOULI	F.C. GROUCHES LUCHUEL	
BENLACHGAR	NAJOI	F.C. PORTO PORTUGAIS AMIENS	
BENLACHGAR	HAYATE	F.C. PORTO PORTUGAIS AMIENS	
DANDRE	JANELLE	FOOTBALL CLUB BEAUVAL	
DUFOUR	JADE	FUTSAL C. CAYEUX	
DEVIENNE	ALICE	FUTSAL C. CAYEUX	
SUEUR	MAELIE	FUTSAL C. CAYEUX	
CREPIN	LENA	FUTSAL C. CAYEUX	
GODARD	KHELIA	LA FRATERNELLE AILLY S/NOYE	
RODRIGUES DA CUNHA	CLARA	LA FRATERNELLE AILLY S/NOYE	
BEAUDHUIN	KATALEYA	MONTDIDIER A.C.	
PETIT	JADE	MONTDIDIER A.C.	
FRANCOIS	LOUISE	MONTDIDIER A.C.	
LEQUEUX	CASSIE	MONTDIDIER A.C.	
CAZIER	ELOISE	O. AMIENS	
BASTIT DUBUSSET	ANGELINA	O. AMIENS	
COYETTE	MAILY	O. DE MONCHY-LAGACHE	
JULLIEN	CHLOE	O. LE HAMEL	
MARTIN	SIDNEY	RC SALOUEL SALEUX FOOTBALL	
TAVERNIER	LUCILE	S.C. ABBEVILLE COTE PICARDE	
CAYEUX	ESTELLE	S.C. FLIXECOURT	
DAHLOUK	LILA	S.C. FLIXECOURT	
CALIPPE	EMMA	U. S. NIBAS FRESSENNEVILLE	
MIHATSEK	LEONIE	U. S. NIBAS FRESSENNEVILLE	
CARRON	MAUDE	U.S. BETHENCOURT S/MER	
PETILLEON	CAMILLE	U.S. CARTIGNY-BUIRE	
DURAND	NAELLE	U.S. CORBIE	
CARDON	JULIA	U.S. HANGEST EN SANTERRE	
BRULIN	MARIE	U.S. HANGEST EN SANTERRE	
GRIVEL	LILA	U.S. NEUILLY L'HOPITAL	
CORVE	HONORINE	U.S. QUEND	
ROUSSEL	LOUNA	U.S. QUEND	
CANDILLON	PAULINE	U.S. ROSIERES	

ENCADREMENT CARON BAPTISTE - DABONNEVILLE TEDDY - DANTIN ANGELIQUE - TERNISIEN JULIE -LELONG GRAZIELLA - MEMBRES CT et EDUCATEURS et EDUCATRICES DE CLUBS

Destinataires: Clubs, Sections Sportives, Encadrements, P. Tranquille (Président du District), N. Cauvin (Pt Commission Technique), P. Foure (Pt Commission des Jeunes)

<u>ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :</u> 2 – Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

80) S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée.

S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

CE	CHAQUE JOUEUSE DEVRA SE MUNIR :						
•	de chaussures adaptées en fonction des terrains	•	d'une gourde				
•	d'une paire de basket	•	de son nécessaire de toilette				
•	d'un vêtement de pluie						